

Pour ou contre la peine de mort ? - 1/2

La peine de mort est une punition infligée par le pouvoir judiciaire consistant à retirer la vie de quelqu'un, ayant commis ou était suspecté d'avoir commis un crime. Pourquoi tuer des personnes puisque seul Dieu donne la vie et c'est à lui de la reprendre pas d'autre ? !. Êtes-vous pour ou contre la peine de mort ?

Pour

- Beaucoup maintiennent la peine capitale pour des crimes politiques (atteinte à la sûreté intérieure ou extérieure de l'état) ou militaires.
- C'est le meilleur moyen de dissuasion.
- C'est le seul moyen de défense efficace dont dispose la société face à certains criminels. Elle permet de proportionner la peine à la gravité du crime.
- Pour beaucoup de gens, la peine de mort les rassure. Ainsi, ils se sentent plus en sécurité.
- Pour se venger, par colère :
Par exemple des parents qui veulent que l'assassin de leur enfant paye pour son crime.
Généralement, quand la mort touche un enfant les gens sont pour la peine de mort.
- La peine de mort a un rôle éliminatoire :
elle permet de s'assurer que les criminels ne pourront pas s'évader ou, tout simplement, bénéficier d'une remise de peine et recommencer. Seule la peine de mort peut empêcher la récidive.
- Jadis, la peine de mort était :
 - 1°/ Vindicative : offense à la divinité, à l'empereur = vengeance.
 - 2°/ Expiatoire : crime pardonné par le châtement reçu.
 - 3°/ Exemplaire : intimidation des criminels.

Contre

- La peine de mort est immorale
- La peine de mort est illogique :
Parce que toute exécution d'un être humain viole par deux fois la Déclaration universelle des droits de l'homme :
Certainement, le châtement devrait correspondre au crime. Mais dans les sociétés civilisées, nous rejetons la loi du Talion, qui consiste à infliger au criminel ce qu'il a fait subir à sa victime. On ne viole pas un violeur comme on ne met pas le feu à la maison d'un incendiaire. De même, nous ne devrions pas punir un meurtrier par la mort. Lorsque nos gouvernements font passer une forme de vengeance pour un acte de justice, ils se font les complices des assassins dans la dépréciation de la vie humaine.
La peine de mort est inutile :
- La nécessité des peines dépend de leur efficacité. Si une peine n'atteignait pas le but qu'on se propose en l'infligeant, à coup sûr elle ne serait pas nécessaire.
N'y aurait-il que la mort pour châtier l'assassin ?
Le grand argument des partisans de la peine de mort est qu'elle exerce un effet dissuasif. Or, de nombreuses études indiquent que ceux qui commettent des crimes graves le font très rarement après en avoir calculé les conséquences.
Le crime est une maladie sociale qui peut être victorieusement combattue.

Le criminel agit souvent sous le coup de la passion, sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Parfois, les meurtriers sont instables ou mentalement handicapés. Dans aucun de ces cas, la crainte de la peine de mort ne pourrait avoir un effet dissuasif. Généralement, le criminel n'a pas présentes à l'esprit les conséquences de son

Pour ou contre la peine de mort ? - 2/2

geste pour lui-même.

La peine de mort empêche-t-elle le crime ?

Aucune étude n'a jamais pu démontrer que la peine de mort provoquait une diminution du nombre de crimes, ni que son abolition entraînait une recrudescence de la criminalité. Ainsi, aux Etats-Unis, on n'a jamais constaté de différences significatives dans le pourcentage des meurtres entre les Etats qui ont aboli la peine de mort et ceux qui l'ont maintenue ou rétablie. Dans les pays qui ont aboli la peine de mort, il n'y a pas plus d'assassins qu'avant.

Une étude faite par un criminologue connu entre 1967 et 1985 a constaté que les meurtres ont régulièrement augmenté, bien que les homicides volontaires aient été passibles de la peine capitale et que nul ne l'ignorât.

Les partisans de la peine de mort disent souvent que la mort d'un condamné l'empêche de récidiver.

Une étude prouve qu'aux Etats-Unis (en Pennsylvanie), sur 607 prisonniers mis en liberté conditionnelle il n'y eut qu'un seul cas de récidive.

Une autre étude montre qu'en Grande-Bretagne sur 239 prisonniers mis en liberté seul deux d'entre eux avaient récidivé. Les autres se sont "réinsérés dans la société".

Ben moi personnellement je suis contre la peine de mort, je trouve que c'est une atteinte au droit de la vie, droit que seul Dieu peut reprendre... En dehors des considérations religieuses, je me dis que la justice humaine reste humaine donc imparfaite, mais franchement si on portait atteinte à ma famille, je ne crois pas que je penserais aussi sereinement, et pourtant en tant que musulmane je sais que le châtime de Dieu sera plus qu'une injection, pendaison, électrocution ou autre... Souvent la personne est vivante certe, mais derrière les barreaux. La vie ne vaut pas la peine d'être vécu quand on ne peut faire ce que l'on veut. Je pense qu'il faut abroger la peine capitale, c'est inhumain, ceux qu'on doit passer à la guillotine sont les dirigeants du mal et seulement eux !!